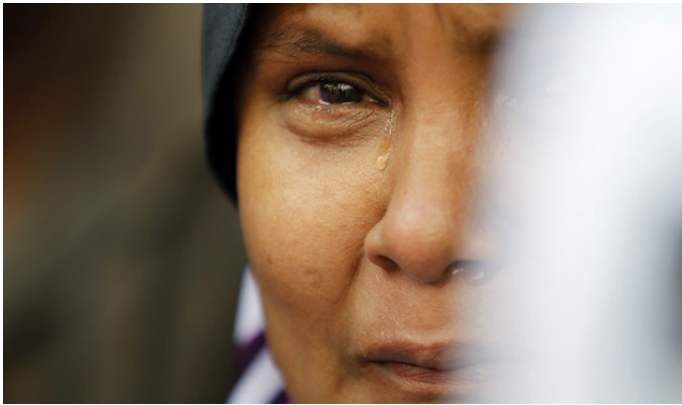


LA BIRMANIE REFUSE DE S'ENGAGER À METTRE FIN AUX VIOLENCES SEXUELLES DANS LES CONFLITS

Le 24 septembre s'est ouverte à New York l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui constitue tous les ans le plus vaste rassemblement de dirigeants du monde entier.

Une nouvelle Déclaration d'engagement à mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits a été présentée à cette occasion, notamment par William Hague, Ministre des affaires étrangères britannique. Elle a été rédigée avec la représentante spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour les violences sexuelles.



Si 115 pays se sont engagés à mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits en signant la déclaration, la Birmanie a refusé de le faire.

La déclaration contient des engagements pratiques et politiques visant à mettre fin à l'impunité, à promouvoir la responsabilisation et à assurer la justice et la sécurité des victimes de violences sexuelles dans les conflits.

Ce refus du Président Thein Sein de soutenir cette déclaration démontre clairement un manque de volonté d'aborder la question de la violence sexuelle dans les conflits en Birmanie.

LOI SUR LES ASSOCIATIONS : UN NOUVEL OUTIL POUR LA RÉPRESSION ?

Le projet de loi sur les associations, rendu public le 27 juillet, n'est pas conforme aux standards internationaux de la liberté d'association. La loi rendrait l'enregistrement d'une association obligatoire (et non sur une base volontaire).

Les associations non enregistrées seraient interdites d'activités et leurs membres feraient face à des sanctions disproportionnées et draconiennes allant jusqu'à trois ans de prison ainsi que de lourdes amendes pour avoir créé ou simplement participé à une association non enregistrée.

Sachant que la plupart des associations, notamment les organisations de plaidoyer ou de promotion des droits de l'homme, ne sont pas enregistrées, elles s'inquiètent de voir partir leurs bénévoles.

De telles restrictions vont décourager de nombreux jeunes de s'impliquer dans le futur.



Il est en effet très compliqué pour une association de s'enregistrer car cela prend beaucoup de temps (parfois plusieurs années), il faut obtenir l'approbation du gouvernement et enfin, payer des frais d'enregistrement à hauteur de 500 000 Kyats (environ 400 euros). La plupart des organisations ne peuvent payer ce montant.

Selon Info Birmanie, « *Un des principaux espoirs émanant des récentes réformes politiques en Birmanie résidait dans l'apparition d'une société civile vibrante et ouverte. Il est nécessaire que les populations de Birmanie se sentent investies dans le processus de développement économique, social et politique. Elles ne pourront cependant jamais y prendre part si le gouvernement pose des restrictions arbitraires et financières à la liberté d'associations* ».

LES VIOLENCES ANTI-MUSULMANES CONTINUENT DANS L'ARAKAN

Depuis le début des violences en juin 2012, les violences entre bouddhistes et musulmans ont fait près de 250 morts – dans leur très grande majorité des musulmans – et déplacé entre 150 et 250 000 personnes. Des campagnes de haine, menées en toute impunité par de célèbres moines bouddhistes du mouvement "969", ont largement contribué au racisme anti-musulman.

Le 2 septembre, l'organe officiel régulant la communauté des moines bouddhistes, le State Sangha Maha Nayaka Committee, a émis un décret interdisant au clergé bouddhiste de « *former des organisations autour du mouvement '969'* ». Ses dirigeants avaient été trop loin, notamment en s'attribuant le droit de demander au Parlement de faire voter des lois discriminatoires.

Une semaine après, des moines bouddhistes et des représentants de la communauté musulmane de Birmanie ont signé un « accord » visant à prévenir de nouvelles violences interreligieuses entre les deux communautés. L'accord qui se veut informel, propose d'établir des lignes de communication directe entre les responsables bouddhistes et musulmans au plan national.

Malgré ces annonces, les violences continuent et le gouvernement ne prend pas les mesures adéquates. Le 30 septembre, suite à un différend entre un taxi bouddhiste et un commerçant musulmans, une flambée de violence sectaire a repris dans l'État d'Arakan.

Plus de 800 émeutiers bouddhistes, dont certains étaient armés d'épées, sont descendus dans les rues de la ville de Thabyuchaing. La foule a poignardé à mort une musulmane de 94 ans et incendié quelque 70 maisons. D'autres attaques ont été rapportées dans des villages voisins. Il y aurait eu au moins 6 morts, tous kaman (ethnie musulmane birmane) et les violences continuaient encore le 2 octobre.



Des bouddhistes Arakanais armés de bâtons partent "à la chasse"

Cette nouvelle poussée de violence a eu lieu alors que le Président Thein Sein effectuait depuis le 1er octobre sa première visite depuis le début des violences interreligieuses dans l'État d'Arakan. L'objectif de ce déplacement présidentiel inédit était de lutter "contre les violences intercommunautaires".

LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS EN BREF

Le premier convoi humanitaire de l'ONU depuis décembre 2011 a atteint les camps de déplacés internes près de la ville de Laiza, dans l'État Kachin, le 9 septembre. 11 camions ont apporté de la nourriture, des médicaments, et d'autres biens indispensables aux 4 300 déplacés internes de cette zone contrôlée par l'armée kachin. Dans cette région, plus de 91 000 personnes ont été enregistrées dans les différents camps, dont 53 000 dans les zones contrôlées par l'armée Kachin. Le gouvernement birman refuse habituellement l'accès de l'aide humanitaire à la grande majorité des déplacés internes vivant dans les zones non contrôlées par l'armée birmane. Les combats entre les forces armées birmanes et la Kachin Independence Army (KIA) ont continué au mois de septembre bien que le gouvernement et la Kachin Independence Organisation (KIO) soient en phase de négociation pour signer un accord de paix.

Aung San Suu Kyi et le dalaï lama, chef spirituel des Tibétains, se sont rencontrés en privé le 15 septembre en marge d'une conférence internationale consacrée aux droits de l'homme à Prague. Deux jours après, le dalaï lama a appelé les moines bouddhistes birmans, à respecter les principes religieux pour mettre fin à l'effusion de sang. « À ces moines birmans en colère à l'égard de nos frères et sœurs musulmans, je demande : rappelez-vous, s'il vous plaît, la foi bouddhiste ». « Je suis sûr (...) que ceci protégerait ces frères et sœurs musulmans qui en deviennent victimes », a-t-il insisté.

Les moines qui avaient pris la tête de la révolution de safran ont commémoré le sixième anniversaire de « la grève des aumônes » le 18 septembre à Rangoun. Depuis la répression sanglante du mouvement en 2007, les moines refusent d'accepter les dons et les aumônes des membres du gouvernement, des militaires et des membres de leurs familles, ainsi que de pratiquer les rituels bouddhiques. Ce refus est très symbolique car il s'agit d'une pratique extrêmement importante dans la culture bouddhiste. À cette occasion, les moines ont appelé les autorités « à véritablement s'engager pour la paix avec les groupes ethniques armés, ainsi qu'à la réconciliation nationale et à une vraie démocratie ». L'un d'eux, U Sandar Thiri, a précisé : « Le chemin vers la démocratie est nouveau. Afin de ne pas le détruire, il est important d'empêcher les violences ethniques et religieuses ».

La Birmanie a signé le protocole additionnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le 27 septembre. Ce texte constitue un instrument juridique essentiel pour permettre à l'AIEA de mener à bien sa mission de vérification des engagements de non-prolifération nucléaire. 121 États ont déjà signé un protocole additionnel.

LE CHIFFRE DU MOIS

En septembre, **18 manifestants pacifiques** ont été condamnés à des peines de prison - en vertu de la loi de 2011 sur les rassemblements pacifiques et les défilés - pour avoir manifesté sans avoir obtenu l'autorisation préalable des autorités.